



Réalisez les télédéclarations obligatoires de votre micro

Référence : 3.2.40

Thématique : Bien gérer mon activité

Notre service

En une journée, vous vous familiarisez avec les plateformes en ligne afin de répondre à l'obligation de dématérialisation des déclarations et paiements des cotisations sociales, des taxes et autres impôts.

Public

Chef d'entreprise, artisan et leur conjoint, salarié.

Format

Formation

Pré-requis

Aucun.

Durée

7 heures

Moyens et encadrements pédagogiques

- Atelier participatif en groupe restreint (10 personnes maximum).
- Animation par des consultants experts dans le domaine
- Outils et supports pédagogiques, exercices pratiques.
- Evaluation et remise d'une attestation de formation.

Tarif public

175 € avec prise en charge totale ou partielle possible selon les conditions de l'organisme de financement de la formation professionnelle.

Tarif artisan

(Inscrit au RM) 0 € sous réserve des conditions de prise en charge des organismes financeurs.

Télécharger le Programme

Délivré par:

- Agence de Gap : Square Voltaire - CS 70168, 05005 - Gap cedex
- CMA PACA / Hautes-Alpes (05) :
- Campus de Gap : 10 route de Graffinel 05000 Gap
- Briançon :
- Eygliers :

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Tarifs:

- Dirigeant(e)s - gratuit
- Salariés / Conjointes - gratuit